



STÉPHAN Louis

Naissance : 14 août 1920 - Ferryville (Tunisie)

Famille : [STÉPHAN Paul](#)

Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1940

Résistance : [Groupe Élie](#)

Secteur(s) d'action : Brest / Le Relecq-Kerhuon

Arrêté, Fusillé, Fusillé au Mont Valérien

Décès : 10 décembre 1941 - Suresnes (92)

Mort pour la France

Louis Henri Stéphan étudie à l'école élémentaire de 6 à 13 ans, puis s'ensuivent cinq années au lycée. Avant la guerre il est employé de commerce au magasin *Dames de France* puis chez l'entrepreneur de travaux *Marc* à Brest. Il réside au 9 de la rue Kerigonan (4ème étage). A la débâcle il tente de rejoindre l'Angleterre mais le navire sur lequel il se trouve prend la direction de Casablanca. Il rejoint son père en poste sur le *Strasbourg* à Mers-El-Khébir. Ce dernier le fait rapatrier par l'Espagne. D'après les allemands il rentre par Marseille en Octobre 1940.

De retour à Brest, il est recruté par [Louis Élie](#), par l'intermédiaire de [Roger Ogor](#) dans la résistance. Durant l'hiver 1940 il prend un poste à la Pyrotechnie de Saint-Nicolas et sort avec son frère [Paul](#), des grenades, explosifs, cartouches et de la poudre qu'ils entreposent d'abord chez eux puis le matériel est transféré au garage Abarnou. Le 18 mars 1941 il participe à la tentative d'évasion de 9 personnes à la prison de Pontaniou vers 21 heures. Il participe au coup de main contre un café aux angles des rues Navarin et Duret.

D'après les allemands, il est arrêté le 16 mai, cependant on retrouve à plusieurs reprises dans ses papiers la date du 19 mai. Il est transféré à Paris où le procès commence le 08 novembre et se termine le 22 avec le verdict suivant : condamné à mort aux motifs pour détention d'armes et d'explosifs, violences préméditées, acte de franc-tireur et espionnage. Il reste détenu à la prison de Fresnes dans la cellule 377 jusqu'au 10 décembre 1941, date à laquelle il est fusillé avec dix autres membres du groupe. Sa dépouille mortuaire est ramenée à Brest et repose désormais au cimetière de Saint-Martin à Brest.

A titre posthume, il reçoit la Croix de Guerre 1939-1945, avec étoile d'argent en 1946 et la médaille de la Résistance française en 1958.

Publiée le jeudi 22 août 2019, par [Gildas Priol](#), mise à jour vendredi 16 octobre 2020

Sources - Liens

1. Famille Stéphan, documents, iconographie et témoignage de Raymond Stéphan (frère de Louis et Paul).
2. Archives Départementales du Finistère, dossier individuel de combattant volontaire de la résistance de Louis Stéphan (1622 W).
3. Service Historique de la Défense (S.H.D) de Vincennes, dossier Procès du groupe ÉLIE (GR 25 P 16344).
4. S.H.D de Vincennes, dossier individuel de Résistant de Louis Stéphan (GR 16 P 556966).
5. S.H.D de Caen, dossiers d'attribution de la mention Mort pour la France à Louis Stéphan (AC 21 P 678 205 et AC 21 P 272 701).
6. Ordre de la Libération, Paris, registre des médaillés de la Résistance française.
7. BROCH Jean-François, *J'avais des camarades*, éditions Télégramme, 1949.